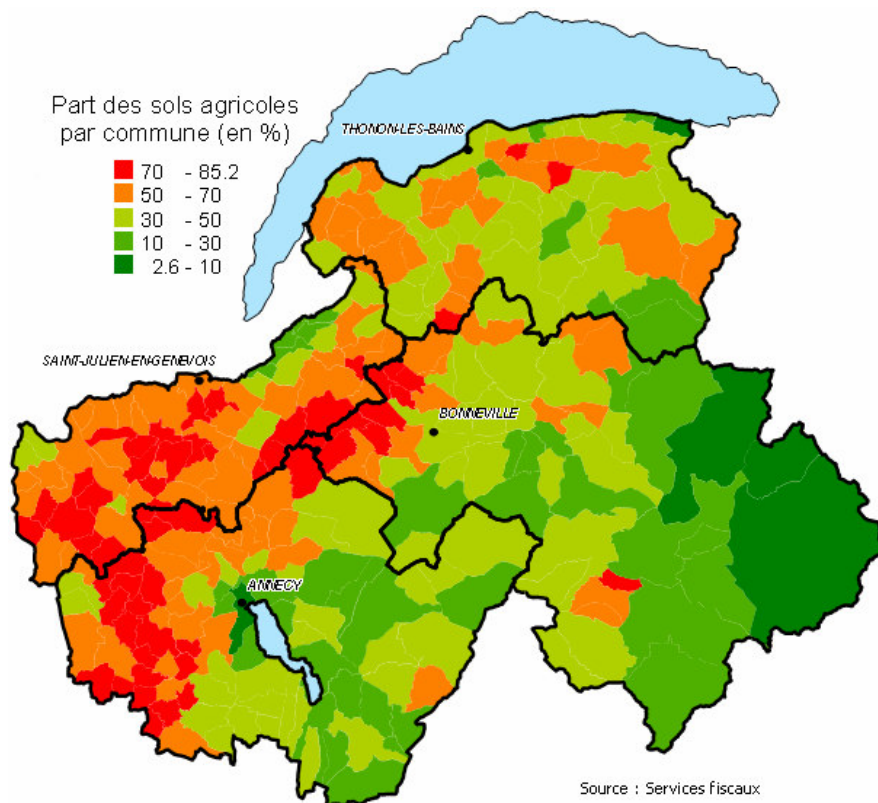




Agriculture et cadre de vie

En 2006, les terrains destinés aux activités agricoles représentaient 29,3% de la surface totale de la Haute-Savoie. En concurrence avec les activités touristiques et sous la pression de l'urbanisation, l'agriculture n'en reste pas moins présente sur le plan de l'occupation du sol dans le département. Toutefois, depuis 1989, les terres agricoles (telles que recensées par le Ministère de l'Agriculture) ont perdu plus de 205 km² sur les 1625 km² de surface agricole en 1989, soit une baisse de 12,6%. A titre indicatif, la superficie de la Haute-Savoie représente 4 838 km².

Ce recul sensible s'accompagne d'une transformation radicale de la profession. L'agriculture continue en outre à jouer un rôle important dans le paysage économique du département et dans l'entretien des espaces. Elle est porteuse d'une image et d'une notoriété particulière auprès des touristes et des Haut-Savoyards. Il est donc nécessaire de s'intéresser aux relations qui font de l'agriculture un élément à part entière dans la constitution du cadre de vie offert par la Haute-Savoie.



Globalement, les « espaces ruraux » (terrains agricoles et forestiers recensés par les services fiscaux) couvrent 65% du territoire départemental. Les terrains agricoles sont plus présents dans la partie ouest de la Haute-Savoie. La partie est, quant à elle, est plus marquée par le relief (rochers, glaciers), de nombreux alpages et une importante couverture forestière. La sylviculture constitue une activité agricole non négligeable en Haute-Savoie : en 1998, la part de la forêt de production sur l'ensemble de la Haute-Savoie représentait 78% de la surface forestière totale (selon l'Institut Forestier National).

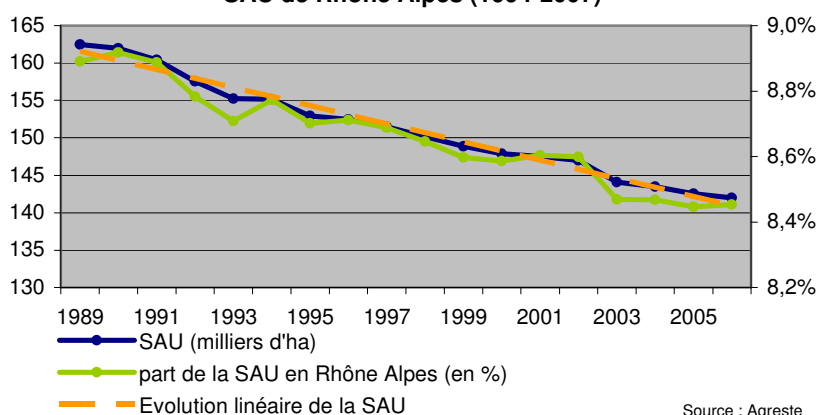
Quelle agriculture, pour quels agriculteurs ?

La surface agricole utile (SAU) du département a reculé de 12,6% depuis 1989

La Surface Agricole Utile mesurée par le Ministère de l'Agriculture se réduit à un rythme de 0,8% en moyenne par an depuis 1989. Cela représente un recul de 1 207 hectares chaque année, soit plus de 20 500 hectares en 17 ans. Pour autant, ce recul n'est pas exclusivement lié à l'urbanisation du territoire :

- ✓ les services fiscaux mesurent une mutation des sols agricoles vers des surfaces urbanisées de l'ordre de 417 hectares par an ;
- ✓ La surface boisée du département gagne du terrain de manière régulière, à un rythme de 390 hectares chaque année.
- ✓ Les 400 hectares restants se répartissent entre espaces naturels non boisés (périmètres protégés, alpages abandonnés par exemple) ou divers projets de voirie.

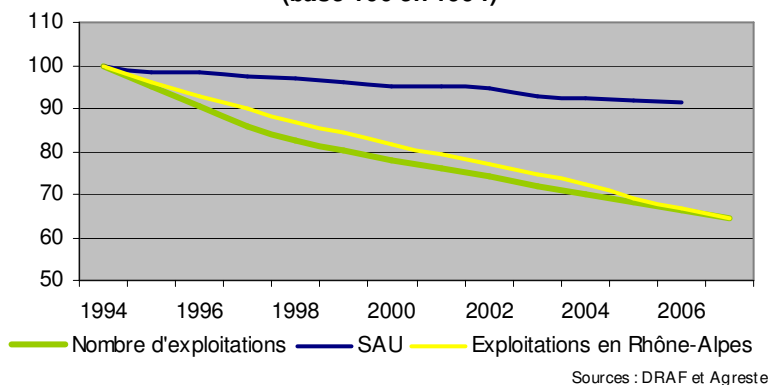
Evolution de la SAU en Haute Savoie et de sa part dans la SAU de Rhône Alpes (1994-2007)



Avec près de 8,5% de la SAU régionale, la Haute-Savoie n'a pas un grand poids en termes de surface agricole, à l'échelle de Rhône-Alpes. Début 2007, la SAU haut-savoyarde recouvre 29,3% de la surface totale du département alors que la SAU régionale représente 37,4% de la surface totale de Rhône-Alpes. La situation ne s'améliore guère dans le temps, au contraire : la part de la SAU en Haute-Savoie diminue plus rapidement que celle de la région (baisse de 4,3 points depuis 1989, contre 3,2 en Rhône-Alpes).

Quelles perspectives pour la structure de la profession agricole ?

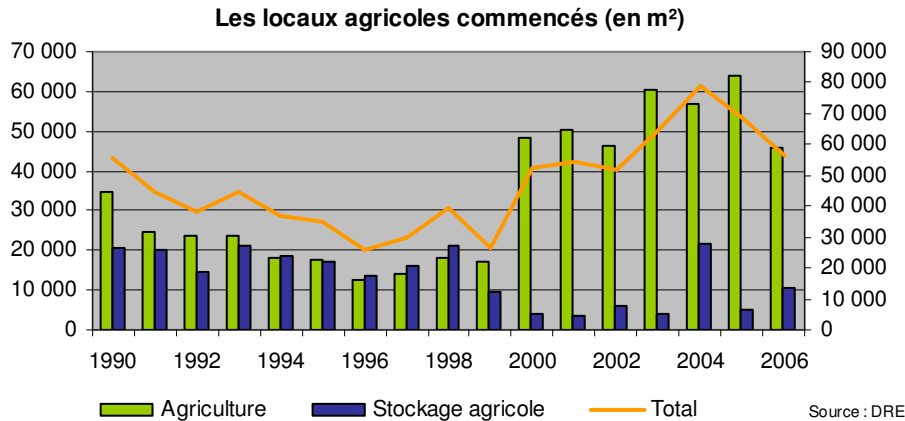
Evolution du nombre d'exploitations et de la SAU (base 100 en 1994)



Le nombre d'exploitations diminue lui aussi : de 6 736 en 1994, il est passé à 4 347 début 2007 (soit une baisse de 35,5% en 8 ans). Le phénomène n'est pas nouveau et suit globalement l'évolution régionale. Signe que la mutation de l'agriculture haut-savoyarde n'est

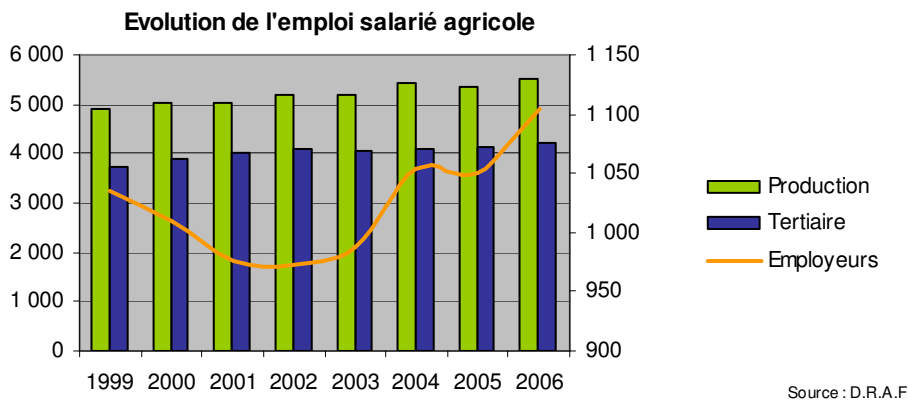
pas synonyme du délaissement de cette activité, le nombre d'exploitations baisse plus vite que la SAU : **il s'agit surtout d'une rationalisation des structures d'exploitation.**

Cette tendance se confirme à travers les chiffres de la construction de locaux agricoles. **Depuis 6 ans, le rythme de construction n'a jamais été aussi important** : depuis 2000, on compte en moyenne plus de 61 000 m² de locaux commencés chaque année. Ce sont surtout les locaux agricoles purs qui constituent le moteur de cette croissance.

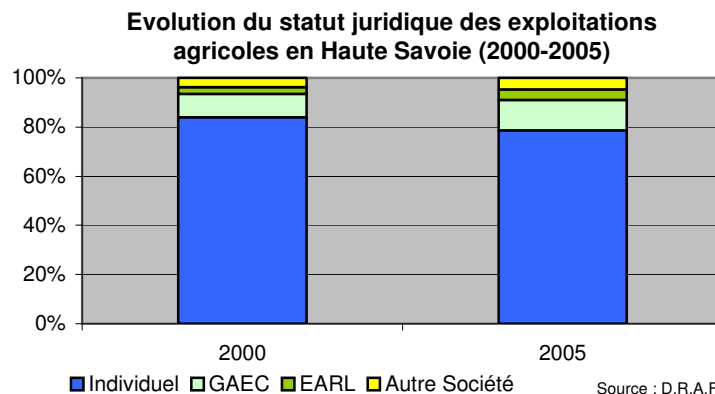


Au-delà de la baisse du nombre d'exploitations, la structure professionnelle n'est pas épargnée par l'évolution de l'activité agricole. **Les effectifs s'effritent par un vieillissement de la population agricole.** En 2000, 53,4% des chefs d'exploitation et co-exploitants avaient plus de 50 ans ; cette part s'élève à 54,7% en 2005.

En revanche, **le nombre de salariés agricoles ne cesse de progresser** : de 1999 à 2007, leurs effectifs augmentent de 13% (la progression est équilibrée entre les emplois tertiaires et la production). Le nombre d'employeurs n'a pas suivi la même évolution : la baisse enregistrée entre 1999 et 2002 a été largement compensée ces dernières années.



Par conséquent, les exploitations agricoles évoluent peu à peu dans leur statut juridique : GAEC, EARL et autres sociétés se développent aux dépens des exploitations individuelles.



■ La professionnalisation se poursuit à travers la formation

Le renouvellement de la profession agricole vise une population plus âgée. **Aujourd'hui, l'âge moyen des jeunes agriculteurs qui se lancent est de 27 ans** (60% se situent dans la tranche des 21-29 ans). Au-delà des 35 ans, il s'agit plus d'une entrée dans l'agriculture suite à une réorientation professionnelle ou à la reprise de l'exploitation familiale.

L'élévation de l'âge moyen d'entrée dans la profession coïncide par ailleurs avec une progression de la formation. Depuis 2000, les chefs d'exploitation et co-exploitants sont mieux formés : les diplômés ayant atteint le niveau secondaire progressent de 13% tandis que les diplômés de formation supérieure augmentent de 39%.

Formation initiale des chefs d'exploitation et co-exploitants

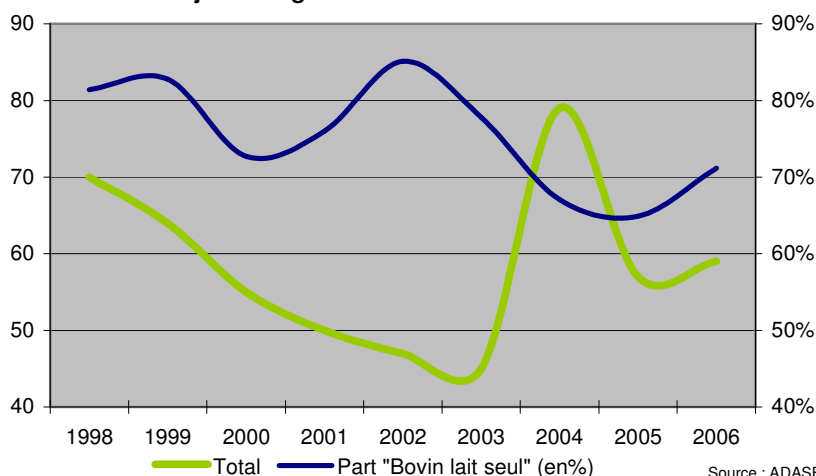
Formation agricole initiale	Chefs d'exploitation et coexploitants			
	2000	%	2005	%
Aucune	4 157	70%	3 178	62%
Primaire	423	7%	384	7%
Secondaire	1 129	19%	1 279	25%
Supérieure	230	4%	319	6%

Source : Agreste

■ Un soutien croissant de l'agriculture départementale : reconnaissance de la profession et de la spécificité agricole haut-savoiarde

Chaque année, parmi les nouvelles installations, une part bénéficie d'aides dispensées par l'Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles (ADASEA). **Le nombre de jeunes agriculteurs aidés fluctue entre 45 et 79 bénéficiaires depuis 1998**, avec des effectifs encourageants ces dernières années. Certains choisissent de se lancer sans aucune aide ; on en comptait une trentaine en 2006 (majoritairement en raison de la petite taille de l'exploitation).

Les jeunes agriculteurs aidés en Haute-Savoie

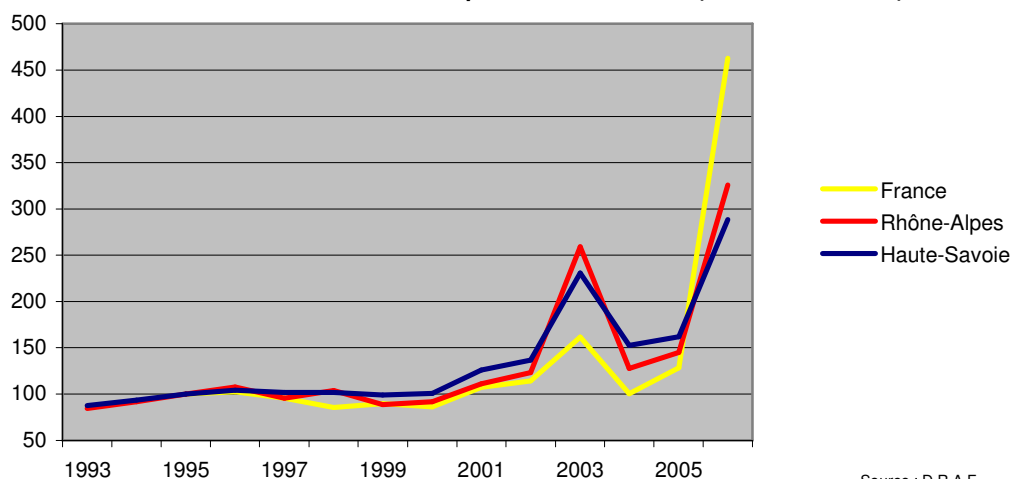


La part des installations qui se tournent vers l'élevage bovin laitier reflète plusieurs caractéristiques de l'agriculture haut-savoiarde. La spécialisation de l'activité dans les productions laitières n'est pas nouvelle et s'accorde avec une économie laitière déjà bien structurée et avec l'image que renvoie la Haute-Savoie (« carte postale » associée aux

alpages, à la production de fromages et autres caractéristiques de l'agriculture de montagne). Le degré de spécialisation des jeunes agriculteurs témoigne également d'une formation agricole en accord avec les besoins et la demande de production. Les chiffres de l'ADASEA attestent ainsi que la grande majorité des installations aidées (84% en 2006) sont situées en zone de montagne.

A l'instar des jeunes agriculteurs, l'agriculture en Haute-Savoie est globalement soutenue et reconnue pour sa spécificité. Jusqu'en 2005, les subventions attribuées au département suivent les tendances régionale et nationale. Elles se sont maintenues à un niveau de progression légèrement supérieur à la France, surtout entre 2002 et 2005.

Evolution des subventions d'exploitation attribuées (base 100 en 1995)



Source : D.R.A.F.

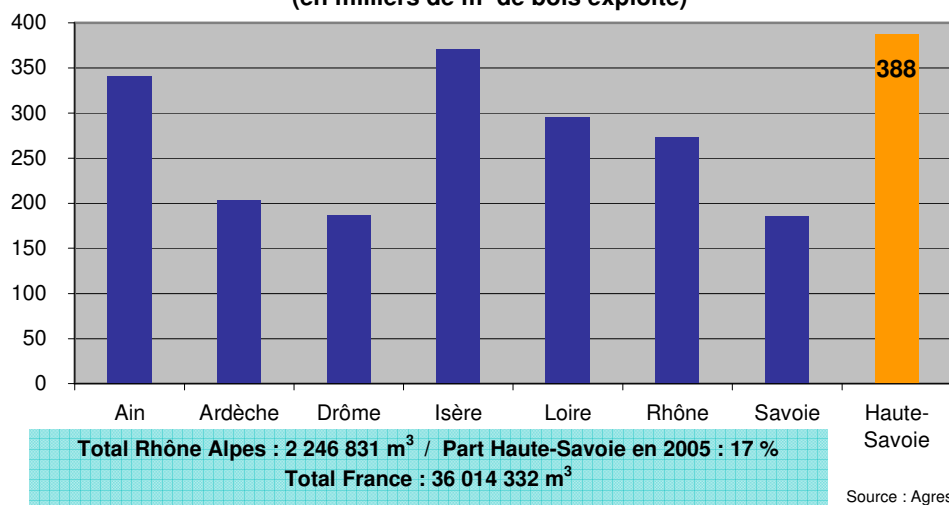
Fait nouveau en 2006, la Haute-Savoie et la région Rhône-Alpes se retrouvent à des niveaux largement inférieurs à la France. **Depuis 2006, les subventions versées par l'Union Européenne pour l'aide à la production laitière sont totalement découplées** ; le lien entre la production et la subvention est rompu au profit des règles de la conditionnalité. Les exploitations agricoles sont alors soutenues selon leur nature et leurs caractéristiques

Le tableau de la structure agricole nous montre un pan de l'agriculture en Haute-Savoie (surfaces agricoles, fonctionnement et évolution des exploitations). L'analyse de la production agricole permet d'esquisser le visage de l'agriculture dans le paysage économique, en 2006.

Quelle production agricole en Haute Savoie ?

Pour faire écho à l'introduction, la forêt est plus que présente dans le paysage haut-savoyard. La sylviculture réaffirme cette place dans le paysage économique : en 2005, la Haute-Savoie s'octroie plus du 1/8^e de la valeur de l'exploitation forestière en Rhône-Alpes (388 000 m³ exploités cette année). La production sylvicole fait figure à part du fait de sa spécificité montagnarde : les indicateurs dans ce domaine sont peu nombreux et limitent l'analyse de cette activité.

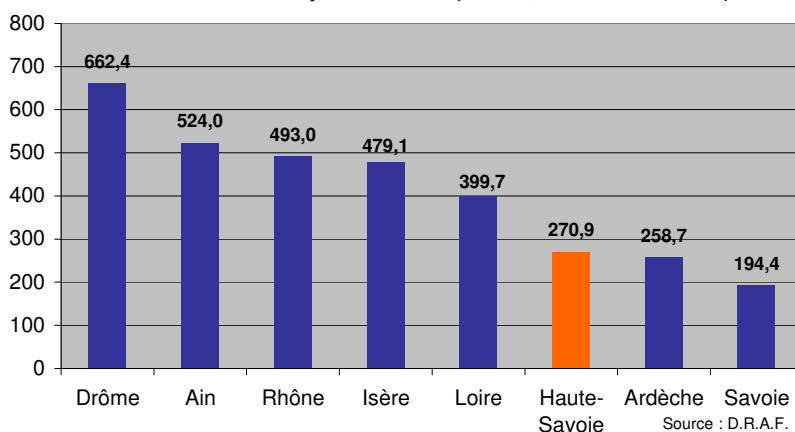
Répartition de l'exploitation forestière en Rhône-Alpes en 2005
(en milliers de m³ de bois exploité)



L'évolution de la production agricole départementale a autant d'impacts sur le plan économique (par le maintien d'un tissu professionnel) que sur l'image que renvoie la Haute Savoie (maintien d'une trame paysagère).

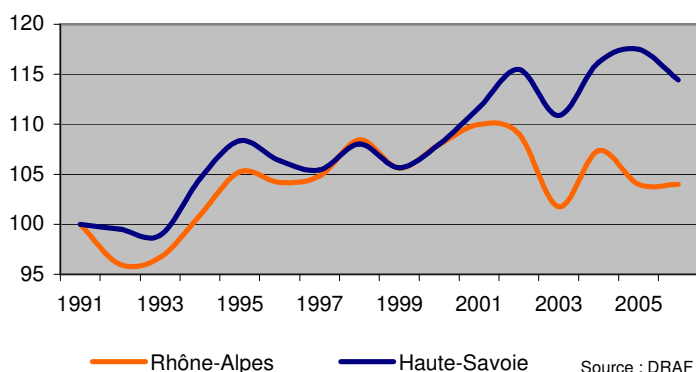
Depuis 1991, la production agricole est constamment érodée en valeur constante, signe d'une agriculture sous pression ; mais cette évolution se calque sur la courbe suivie à l'échelle régionale. La Haute Savoie conserve ainsi sa 7^e place par rapport aux autres départements de Rhône Alpes (8,3% de la valeur totale des productions régionales, contre 8,5% l'année précédente).

Valeur totale des productions agricoles
en Rhône-Alpes en 2006 (en M€, valeur courante)

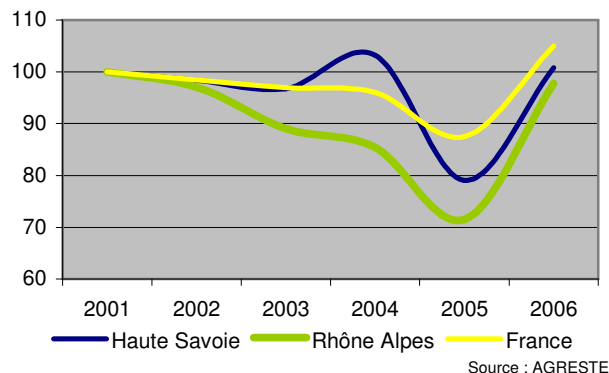


Cependant, l'évolution de la production agricole en valeur constante ne doit pas masquer la progression de la production en valeur courante : celle-ci gagne environ 14 % en 15 ans.

Valeur de la production agricole en euros courants en Haute-Savoie et en Rhône-Alpes (base 100 en 1991)



Evolution du RNEA (base 100 en 2001)



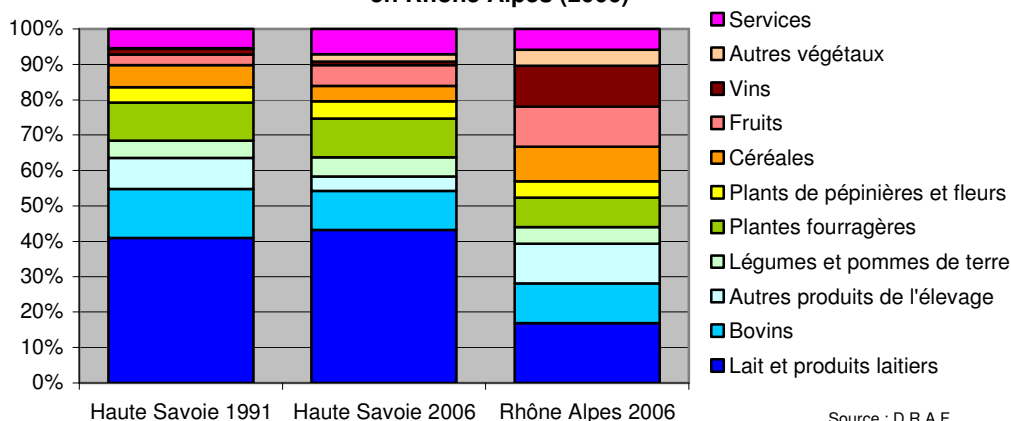
La comparaison avec les valeurs enregistrées en Rhône-Alpes est encore plus flatteuse pour la Haute-Savoie depuis 2001, année à partir de laquelle s'opère un très net décrochage de la production agricole départementale. La conjoncture s'applique également au Revenu Net d'Entreprise Agricole (RNEA) : **les revenus haut-savoyards ont mieux résisté à la baisse de 2002 et se maintiennent au-dessus du niveau des revenus moyens de la région.** Plusieurs paramètres sont à prendre en compte pour expliquer le décrochage qui s'est opéré en 2001. Avec un prix du lait qui a enregistré une forte hausse en 2002, la production agricole de la Haute-Savoie a décollé plus rapidement qu'en Rhône-Alpes. La région a subi cette même année un ralentissement de la production de vins tout en étant affectée par la concurrence ukrainienne et russe dans l'exportation des céréales. Le ralentissement de ces deux productions, qui pèsent lourd dans la production régionale, n'a pu être compensé par une hausse de la production laitière, moins marquée qu'en Haute-Savoie.

Les productions agricoles haut-savoyarde et rhônalpine ont suivi par la suite des évolutions similaires ; la région a continué à pâtir de la baisse de production viticole, empêchant ainsi tout rattrapage au cours des dernières années. De son côté, la Haute-Savoie a mieux résisté à l'épisode caniculaire de 2003 ; les conditions climatiques ont été plus favorables en altitude, et le fourrage pour la production laitière y est de meilleure qualité qu'en plaine.

In fine, la Haute Savoie s'en tire plutôt bien du fait de ses nombreuses spécificités que reflètent les chiffres de la production agricole départementale. La spécialisation dans la production laitière, la diffusion large de nombreux produits labélisés à valeur ajoutée et un système de subventions compensatoires liées à la spécificité de l'agriculture de montagne constituent les bases d'une économie agricole solide.

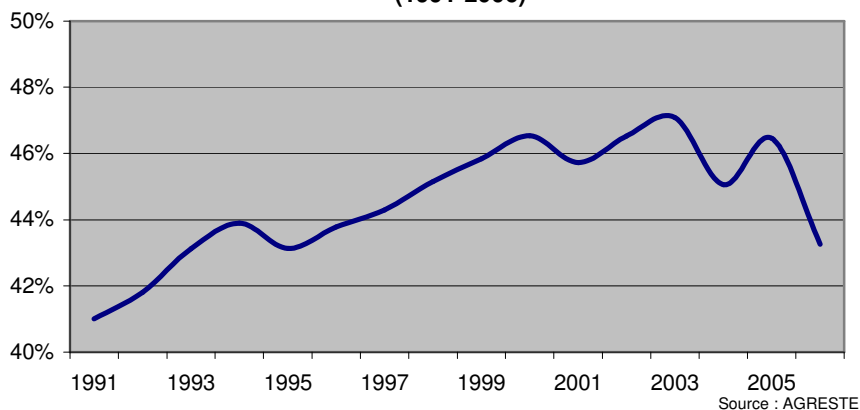
■ La « spécialisation laitière » de la Haute-Savoie

Répartition de la production agricole en Haute Savoie (1991 et 2006) et en Rhône Alpes (2006)



Sans surprise, l'élevage est la première production agricole de la Haute-Savoie : elle totalise près de 60% de la production départementale en 2006, contre 40% environ pour Rhône-Alpes. Depuis 1991, la production laitière constitue l'essentiel de la production de l'élevage et s'est toujours accaparée plus de 40 % de la production agricole totale annuelle. Fait nouveau, la part « lait et produits laitiers » évolue à la baisse depuis le pic de 47% de la production totale, atteint en 2003. Au-delà d'une diversification de la production agricole, l'allègement du poids de la production laitière trouve d'autres explications.

Part de la production "Lait et produits laitiers" dans la valeur de l'ensemble des productions haut-savoyardes (1991-2006)



Les premières mesures de la réforme de la Politique Agricole Commune¹ (PAC) se font ressentir dès 2004 : les prix du lait négociés sont les premiers ciblés et poursuivent dès lors une baisse effective jusqu'en 2006 (le prix du lait en Haute-Savoie a chuté de 12,2% depuis 2002). 2004 est également l'année de la mise en place de la saisonnalisation de la production laitière. Des mesures sont alors prises pour s'adapter à la production de fromages à cycles courts²; les conséquences directes se font ressentir sur la livraison du lait en 2004, puis en 2006.

Enfin, la baisse de la production laitière en 2006 est surtout le fait d'une baisse significative du prix du lait (-2.3% en un an, nouveau palier après la chute de 4,5% enregistrée en 2003). Les producteurs doivent faire face à une pression engendrée par la grande distribution ; depuis 2004, les accords ont scellé les relations entre le plus grand collecteur de lait du département (SICA) et le gros transformateur français (LACTALIS). Par conséquent, les prix d'achat sont tirés vers le bas pour s'adapter au marché des produits de grande consommation (les effets sont cumulés avec l'application de l'Organisation Commune des Marchés du lait).

■ La transformation laitière tempère la conjoncture nationale

Les fluctuations de la conjoncture laitière nationale, sous l'effet de l'OCM, peuvent amener la profession agricole à passer des caps difficiles ; les quotas laitiers fixés par l'Europe et la pression des acheteurs de lait engendrent un marché relativement serré.

Les conséquences sur le plan économique ont déjà été évoquées : une baisse du prix du lait qui se poursuit jusqu'en 2006 et nous ramène à des niveaux atteints en 1998 (prix moyen départemental, en euros courants). La globalisation du marché du lait produit aussi des évolutions inverses, comme en 2007. Le 3^e trimestre 2007 a ainsi connu une flambée des prix du lait en France : la sécheresse persistante dans l'hémisphère sud a entraîné la hausse de la demande mondiale, à laquelle la France n'a pas pu répondre, quotas de la PAC oblige.

¹ La réforme est aussi connue sous l'appellation d'Organisation Commune des Marchés du lait (OCM)

² Exemple pour 2006 : la production hivernale est forte (+ 20 000 hl environ par rapport à l'hiver 2005). La production printanière est freinée de février à juin (- 2% environ) pour être renforcée dès juillet (pic en août et septembre qui permet de basculer 2,5 millions de litres vers l'automne).

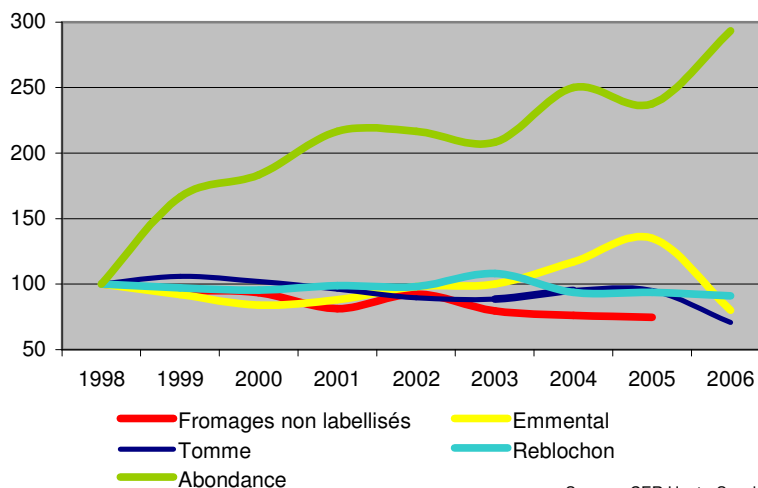
Les effets d'une telle fluctuation n'ont pas encore été ressentis en Haute-Savoie, mais il faut reconnaître qu'elle ne serait pas sans effet sur l'économie agricole du département. La transformation laitière en Haute-Savoie tempère ainsi les effets de la conjoncture nationale. En cause : la production de fromages labélisés mobilise une part importante de la production laitière pour une transformation *in situ*.

■ La production de fromages participe activement à l'économie agricole du département

La marque « Savoie » (qui inclut les deux départements savoyards) est traditionnellement présentée dans l'iconographie à travers le fromage (on l'associe bien volontiers aux paysages bucoliques d'alpages de montagne). Aussi, les produits labellisés (AOC et IGP) apportent une plus-value aux exploitations laitières. **Depuis 1993, la plus-value du lait « AOC » dépasse les 30% par rapport au prix de base pratiqué en France** (elle est de 50,2% en 2006). Le lait « IGP » se contente d'une plus-value plus instable, oscillant autour de 25% ces 6 dernières années.

La production et la vente de fromages en elles-mêmes offrent des perspectives plus contrastées. Le comportement des consommateurs évolue et constitue la principale cause de la baisse des ventes de fromages depuis plusieurs années. **En 2003, on relève déjà une baisse continue sur 5 ans de 5% dans la consommation de fromage par les ménages** (source : SECODIP). La gamme de fromages « Savoie » est une production de niche, donc vulnérable à l'évolution des modes de consommation. Elle souffre ainsi d'une faible diffusion en grande surface, voire d'une absence dans les enseignes de *hard discount*, un secteur en plein essor.

Evolution de la production de fromages
(Tonnage, base 100 en 1998)



En tonnage, les fromages IGP connaissent des évolutions peu encourageantes : l'Emmental et la Tomme de Savoie enregistrent une baisse de production significative entre 2005 et 2006. La Tomme de Savoie reste mieux valorisée, tandis que l'Emmental accuse un retrait des volumes de production lié au lissage de la collecte laitière.

Les fromages AOC affichent une meilleure santé (notamment l'Abondance en forte croissance : plus de 150% de croissance en 8 ans !). L'évolution timide du Reblochon traduit en partie la récente baisse des collectes destinée à lisser la production sur l'année.

■ **L'activité viticole participe largement à la diffusion d'une image positive du cadre de vie départemental**

Le vignoble haut-savoyard occupe une surface plus que modeste (0,2% de la SAU en 2006), mais s'octroie tout de même 19% du chiffre d'affaires agricole du département. Or, seuls 8% des vins de Savoie sont produits dans le département (298 ha en 2006, soit une surface de production identique à la part attribuée à l'Isère.

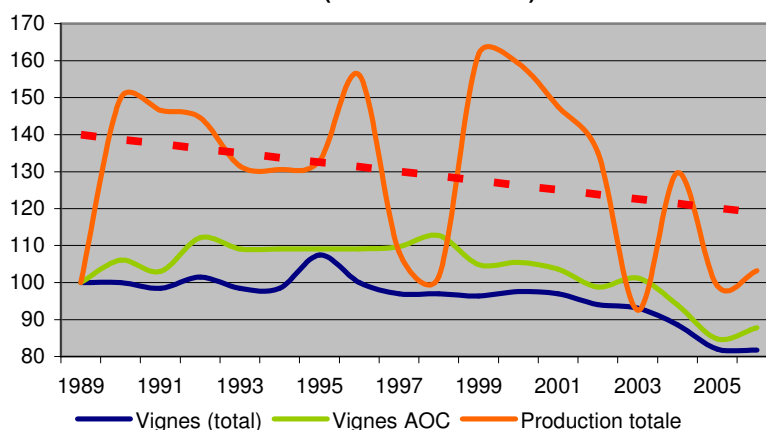
Production des vins AOC en Haute-Savoie (en hl)

Cru	1998	2005	2006	Evolution 1998-2006
Ayze	1 680	1 093	825	-50,9%
Crépy	2 098	1 519	2 446	16,6%
Marignan	161	120	239	48,4%
Marin	710	392	824	16,1%
Ripaille	1 060	650	900	-15,1%
Roussette de Frangy	692	1 008	916	32,4%
Roussette de Seyssel	35	12	39	11,4%
Total des vins AOC	6 436	4 794	7 319	13,7%
Roussette de Savoie	-	46	45	-
Autres vins de Savoie	-	802	674	-
Total	17 028	15 624	16 203	-4,8%
<i>Part des AOC</i>	<i>37,8%</i>	<i>30,7%</i>	<i>45,2%</i>	

Sources : I.N.A.O., Douanes du Léman

La Haute-Savoie suit le contexte national et doit faire face aux changements d'habitude des consommateurs. **La production globale diminue de près de 10% en 10 ans** (l'estimation est fondée sur la valeur pondérée de la production et s'affranchit des variations climatiques). L'évolution brute sur 1998-2006 confirme la tendance. Ce constat s'accorde ainsi avec la diminution de la consommation de vin par les ménages. Les vins de Savoie ont désormais un nouveau défi à relever : ils doivent s'adapter à l'évolution de la consommation. Des stocks de production se constituent, alors que les exploitations étaient habituées jusqu'ici à écouler la majorité de leurs produits d'une année sur l'autre.

Evolution des surfaces de vignes et de la production de vin (base 100 en 1989)

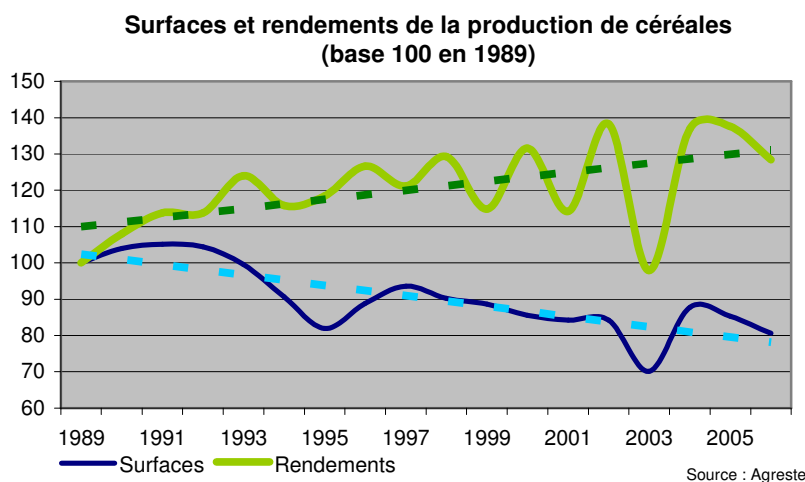


Source : Aareste

Les évolutions récentes de la part de production en vins AOC permettent de dégager de meilleures plus-values et donnent du poids à la profession dans la production agricole totale. C'est finalement un moindre mal, d'autant que les viticulteurs doivent composer avec des coûts de production élevés. Outre les conditions climatiques particulières, le morcellement des structures n'encourage pas la stabilité de la filière : 63% des exploitations s'étalent sur moins d'un hectare alors qu'une dizaine d'exploitations de plus 5 hectares possèdent les trois quarts du vignoble.

■ **Les céréales : un poids en baisse dans l'activité agricole mais une « rente » incontournable pour une partie du territoire haut-savoyard**

Les céréales occupent en 2006 le 3^e rang en termes d'occupation des sols agricoles en Haute-Savoie. Ils s'étalent sur près de 11 300 ha (soit 8,3% de la SAU) et dégagent un produit de 11,7 millions d'euros (soit 4,3% de la production agricole du département).



Depuis 1989, la surface attribuée à leur culture diminue (-19%), tandis que les rendements progressent (+28%). Malgré une hausse de la productivité, la part de production de céréales s'est réduite depuis 1991, en concédant 2,1 points dans la production totale.

Les ventes de céréales en France souffrent depuis 2001-2002 de la concurrence ukrainienne et russe. Au cours de ces années, la Haute-Savoie a moins souffert des difficultés à l'exportation en écoulant ses productions vers la Suisse. Le contexte mondial actuel offre de bonnes perspectives sur le prix à la production en 2006. Les stocks mondiaux ont fortement diminué en raison de facteurs climatiques (sécheresse dans l'hémisphère sud et aux Etats-Unis, pertes dues au froid pour les céréales russes et d'Ukraine). Par conséquent, les prix de vente augmentent, d'autant plus que la demande liée aux « biocarburants » se renforce.

En comparaison à la surface en herbe ou aux résultats de production de l'élevage, les céréales ne pèsent pas lourd dans l'économie agricole. La céréaliculture est d'autant moins présente aux yeux des touristes ; leur représentation de la Haute-Savoie correspond plus à celle d'un département montagnard.

Pourtant, la culture des céréales prend toute son importance en considérant la zone franche franco-suisse. Cette portion de la frange nord du département recouvre aujourd'hui environ 184 km² (la zone franche avec la France s'étale sur l'Ain pour atteindre un total de 580 km²). Le relief y est plutôt favorable à la culture intensive : la céréaliculture s'y concentre, au même titre que l'horticulture, la production de fruits ou les productions maraîchères. La zone franche haut-savoyarde trouve son origine dans le traité de Turin (1816) ; sa création historique fut motivée par la volonté de maintenir les relations économiques entre le canton de Genève et la région sarde environnante (Haute-Savoie). Ses accords ont été renforcés dès le rattachement en 1860 des deux Savoie à la France.

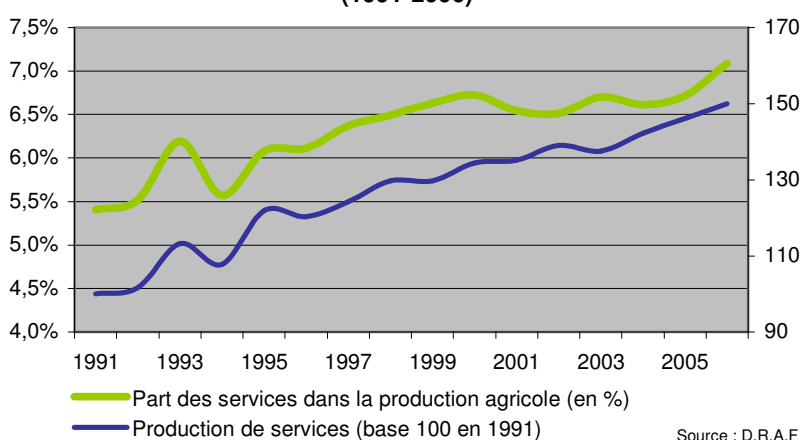
Des accords sectoriels bilatéraux régissent ainsi les échanges transfrontaliers, notamment en matière de production agricole. Concrètement, « *les produits agricoles, les produits minéraux bruts ainsi que le gibier et les poissons pêchés dans les zones franches peuvent entrer en Suisse en franchise de tout droit de douanes et sans limitation de quantités* » (Comité Régional Franco-Genevois, 2002).

En 2000, la balance économique pour la zone franche haut-savoyarde était largement excédentaire : plus de 29 millions de francs suisses de marchandises importées par la Suisse, dont les $\frac{3}{4}$ en produits agricoles, contre seulement 133 000 francs suisses d'export vers la Haute-Savoie³.

■ La part des services augmente

Ces dernières années, l'agritourisme s'est développé dans le prolongement de l'activité agricole sous forme de vente directe de produits ou d'hébergement à la ferme (camping à la ferme, gîtes, etc.). Les actions d'accueil et de sensibilisation marquent également l'élargissement des activités agricoles. **En Haute-Savoie, l'ensemble de ces prestations a progressé de 50% depuis 1991, sous forme de production de services.**

Evolution des services dans la production agricole
(1991-2006)



En comparaison avec l'ensemble de la production du département, les services s'octroient désormais une part de plus de 7%, contre un peu moins de 5,5% il y a 15 ans. La majorité de ces prestations s'inscrit clairement dans la diversification agricole. D'autres prestations, comme les services environnementaux, sont plus difficilement mesurables, encore moins quantifiables. Pourtant, leur part est reconnue dans l'agriculture de montagne ou en considérant la multifonctionnalité de l'agriculture.

▾ Agriculture et montagne...

Les chiffres présentés dans cette analyse ne font pas la distinction entre « production de plaine » et « production de montagne ». Pourtant, **la Haute-Savoie c'est une altitude moyenne de 1 160 mètres, 85% des communes classées en « zone de montagne » selon les critères de la loi Montagne de 1985.**

La montagne comporte son lot de contraintes et d'incompatibilités vis-à-vis d'une pratique intense de l'agriculture. Les pentes limitent la mécanisation, les contraintes d'ordre climatiques raccourcissent ou perturbent fortement les cycles de la végétation (cf. accidents météorologiques tels que le gel tardif, les orages violents, etc.). L'agriculture de montagne n'en est pourtant pas moins nécessaire à la Haute-Savoie pour de multiples raisons.

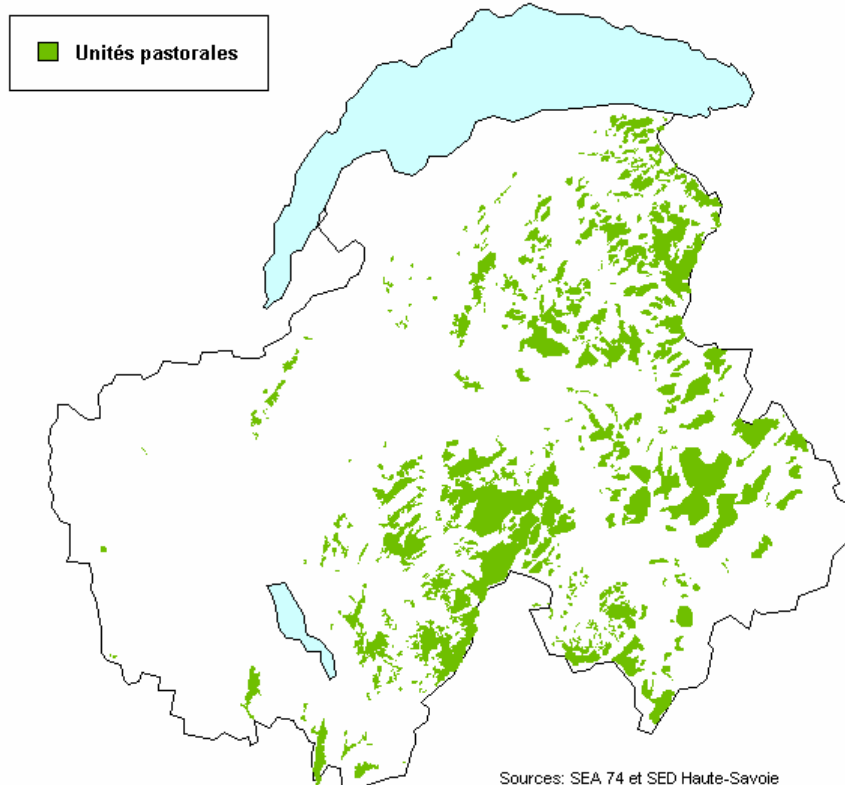
Depuis 1985, la loi Montagne reconnaît le rôle de l'agriculture dans l'entretien des espaces. Le pastoralisme permet de lutter contre l'enfrichement, la fermeture et la banalisation des paysages ; il offre également des moyens de lutte active contre les risques naturels

³ Equivalence des montants € / CHF en 2002 : 18,7 M€ en import, 86 000 € en export

(avalanches en hiver,...). A l'échelle des pays de Savoie, 32% de la surface des Réserves Naturelles et 33% de la surface des sites Natura 2000 sont broutées par les troupeaux.

C'est pourquoi l'agriculture de montagne a donné droit à des indemnités compensatoires de handicaps naturels (ICHN). La « prime à l'herbe » en est la principale illustration et a permis jusqu'ici de soutenir l'élevage dans des zones considérées comme défavorisées.

En Haute-Savoie, les alpages tenaient une place remarquable dans le paysage. **On estimait en 2003 que les unités pastorales occupaient près de 67 700 ha (soit 15 % de la surface du département).** En 2007, leur surface s'étend sur 75 000 ha. Les unités pastorales sont des portions de territoire toujours en herbe, d'au moins 10 ha et caractérisées par une occupation saisonnière de l'espace. Le cheptel s'étale sur les surfaces en herbe d'altitude, sans retour quotidien au siège d'hivernage.



Ces terres pastorales permettent le maintien de productions agricoles spécifiques au département ; elles constituent les « terroirs » des productions fromagères (Reblochon, Abondance, Tomme, Chevrotin, viande...). L'alpage et la tradition pastorale représentent un des fondements de la culture alpine en général et savoyarde en particulier.

Dans ce sens, l'alpage contribue à l'économie « agri-touristique » du département. Sur l'ensemble des alpages des Pays de Savoie, 75% sont parcourus par des sentiers balisés, 10% offrent le gîte et le couvert et 15% des alpagistes pratiquent la vente directe de produits.

La multifonctionnalité de l'agriculture en Haute-Savoie

En s'inspirant des travaux menés sur l'évolution des politiques agricoles⁴, il est certain que l'agriculture haut-savoyarde remplit de multiples fonctions parmi celles retenues par le programme de recherche :

tableau 1 : Les huit fonctions de la multifonctionnalité

fonctions économiques						fonctions sociales						fonctions environnementales															
fonction 1		fonction 2		fonction 3		fonction 4				fonction 5		fonction 6			fonction 7		fonction 8										
qualité des produits		services dans le prolongement de la production		autres services		contribution à la viabilité rurale				contribution à l'emploi		entretien du paysage (contribution au cadre de vie)			gestion de l'eau		gestion de la «biodiversité»										
1	2	3	4	5	6	7-1	7-2	7-3	7-4	8	9	10	11	12-1	12-2	12-3	13	14	15	16	17	18					
qualité certifiée	transformation	vente directe	accueil à la ferme	travaux à façon	autres services	contribution au maintien du tissu agricole en zone ...					mobilisation de l'emploi familial		contribution à l'emploi salarié stable	contribution à l'emploi saisonnier	contribution à l'ouverture de l'espace			contribution au maintien des franges vertes		contribution au maintien de la mosaïque paysagère		qualité chimique de l'eau	qualité bactériologique de l'eau	ressource en eau	gestion de milieux écologiquement riches	diversité des cultures	sauvegarde des espèces domestiques animales
						rurale	rurale touristique	rurale urbanisée	urbaine	responsabilité locale																	

Source : Agreste, 2007

A ce jour, aucune donnée issue de l'Observatoire départemental ne permet de quantifier ou de localiser l'expression de cette multifonctionnalité dans les exploitations de Haute-Savoie. Cependant, sa simple prise en compte dans l'analyse de l'activité agricole permet de justifier les spécificités de l'agriculture du département sur le plan économique. La faible diversification dans la production agricole est alors compensée par une production de biens difficilement valorisable sur le plan économique au sens strict ; ce sont des fonctions environnementales d'entretien du paysage, de la gestion de la biodiversité et de la ressource en eau qui justifient alors un certain volume de subventions.

Les relations entre l'agriculture et le tourisme relèvent parfois plus de la concurrence, notamment dans les stations touristiques de montagne où les constructions, les activités de loisirs (remontées mécaniques, etc.) et l'agriculture peuvent se disputer les zones les plus favorables (replats topographiques,...). Or, « l'agritourisme » ou la pluriactivité des agriculteurs dans le tourisme sont plutôt générateurs d'une économie viable à l'échelle locale. Ces relations sont alors plus de l'ordre des fonctions sociales et économiques positives pour l'économie départementale.

⁴ Dispositif concerté INRA-Cemagref-CIRAD : « Recherche et expertise de la multifonctionnalité de l'agriculture ».